Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : EUTHANASIE DES RONGEURS PAR LA MÉTHODE CO_2	**NUMÉRO :** T-8
DESTINATAIRES : Usagers et personnel du Service des animaleries	**VERSION 1 :** 02.2008 **VERSION 7 :** 20.11.2019
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. **CORRIGÉE :** Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	**CIPA :** 20.01.2020
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	**DATE :** 7.07.2010
BUT : Procéder à l'euthanasie des rats et des souris par inhalation de CO_2.	

MATÉRIEL :

- CO_2 et chambre à gaz

NOTE : Cette méthode cause une réaction d'aversion chez les animaux et provoque des signes comportementaux de détresse avant la perte de conscience. C'est pourquoi elle ne devrait être employée que si les besoins expérimentaux le justifient et qu'elle est valable pour l'espèce visée. Cette méthode devrait donc être précédée d'une anesthésie des animaux. Son utilisation unique doit être justifiée auprès du CIPA.

Si le nombre d'animaux à euthanasier est plus élevé que la capacité de la chambre à gaz, il est primordial d'aérer adéquatement la chambre entre chaque groupe avant de remettre des animaux dans celle-ci.

PROCÉDURES :

1. Brancher le tube de la bonbonne CO_2 à la chambre à euthanasie.

2. Déposer les animaux dans la chambre à induction.

3. Ouvrir la bonbonne de CO_2 et ajuster le débitmètre à 0.5L/minute.

4. Augmenter le débitmètre d'une façon graduelle, de 20 à 30% par minute.

5. Lors de l'inconscience des animaux, ajuster le débitmètre à 10 litres/minutes, **pendant au moins 5 minutes**.

6. Surveiller les animaux jusqu'à ce qu'ils soient tous morts. Constater la mort par l'absence de respiration et de battement cardiaque par palpation. Vérifier aussi l'absence de réflexe cornéen en touchant légèrement la cornée.

NOTE : Il est recommandé de procéder à une seconde méthode d'euthanasie afin de s'assurer de la perte irréversible de toutes les fonctions du système nerveux central (exsanguination, dislocation cervicale, etc.).

7. Enlever les animaux de la chambre à euthanasie et en disposer selon la P.N.F. **#T-9 DISPOSITION DES CARCASSES ET AUTRES DÉCHETS BIOMÉDICAUX**.

8. Refermer la bonbonne de CO_2.

9. Laisser baisser la pression sur le manomètre de CO_2 en ouvrant le débitmètre.

10. Fermer le débitmètre de CO_2 sur la bonbonne.

11. Nettoyer le matériel utilisé avec la solution de Coverage 256®.

Procédure basée sur les recommandations des Lignes directrices du CCPA sur : l'euthanasie des animaux utilisés en science 2010.